



Communauté de communes
PLAINES NORD LOIRET

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

5.1.2.SERVITUDES
D'UTILITÉ PUBLIQUE
PIÈCE GRAPHIQUE

Prescription du PLU	08/12/2015
Débat relatif au PADD	26/06/2025
Arrêt du projet de PLU	11/09/2025
Enquête publique	22/12/2025 au 23/01/2026
Approbation du PLU	12/03/2026
Vu pour être annexé	

ANDONVILLE
ATTRAY
BAZOCHE-LES-GALLERANDES
BOISSEAUX
CHARMONT-EN-BAUCHE
CHATELON-LE-ROI
CHAUSSEY
CROTTES-EN-PITHIVERAIS
ERREVILLE
GRENEVILLE-EN-BAUCHE
JOUY-EN-PITHIVERAIS
LEDEUILLE
LOISON
MOUTARVILLE
TIVERNON

- assiette_sup_s_prod_9e932565-634b-4890-a3cf-c911a13f7239
- Protection des bois et forêts à Mayotte - A1

Conduites d'irrigation - A2

Entretien des canaux d'irrigation - A3

Lits et berges des cours d'eau - A4

Canalisations publiques d'eau et assainissement - A5

Écoulement des eaux nuisibles - A6

Forêts dites de protection - A7

Terrains en montagne et dunes - A8

Zones agricoles protégées - A9

Protection naturelle, agricole et forestière du plateau de Saclay - A10

Périmètre des abords - AC1

Monuments historiques - AC2

Sites inscrits et classés - AC2

Reserves naturelles - AC3

Sites patrimoniaux remarquables - AC4

Plans de Valorisation de l'architecture et du Patrimoine - AC4bis

Champs de vue pour la navigation maritime - AR1

Ouvrages de défense ou de sécurité maritime - AR2

Magasins à poudre - zones de prohibition - AR3

Magasins à poudre - zones d'isolement - AR3

Terrains d'atterrissage militaires - AR4

Fortifications et ouvrages militaires - AR5

Champs de tir - AR6

Protection des eaux - périmètre de protection immédiate - AS1

Protection des eaux - périmètre de protection rapprochée - AS1

Protection des eaux - périmètre de protection éloignée - AS1

Protection des eaux - périmètre de protection eau minérale - AS1

Etablissements conchylicoles - AS2

Loire et ses affluents - EL2bis

Cours d'eau - Halage - EL3

Cours d'eau - Marchepied - EL3

Développement et protection des montagnes - EL4

Visibilité sur les voies publiques - EL5

Réserve de terrains nécessaires aux routes - EL6

Alignement des voies publiques - EL7

Champs de vue pour la navigation maritime - EL8

Littoral - EL9

Parcs nationaux - EL10

Interdictions d'accès en bord de routes - EL11

Maîtrise des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques - I1

Energie hydraulique - I2

Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et produits chimiques - I3

Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et produits chimiques - I3

Canalisations électriques - I4

Canalisations de distribution de gaz - I5

Mines et carrières - I6

Stockage souterrain de gaz, d'hydrocarbures et produits chimiques - I7

Canalisation de transport et de distribution de chaleur - I9

Sécurité et la prévention des risques miniers - I10

Cimetière - IT1

Equipements sportifs - JS1

Plans de prévention des risques naturels et miniers - PM1

Inondations pour la rétention des crues du Rhin - PM1bis

Installations classées et sites constituant un risque pour la sécurité et la salubrité publique - PM2

Plans de prévention des risques technologiques - PM3

Zones de rétention d'eau et de mobilité des cours d'eau - PM4

Ouvrages hydrauliques - PM5

Installations nucléaires de base - PM6

Ouvrages ou infrastructures permettant de prévenir les inondations ou les submersions - PM7

Equipements de défense des forêts contre les incendies - PM8

Communications électroniques - Zone de garde - PT1

Communications électroniques - Zone de protection - PT1

Communications électroniques - Zone primaire de dégagement - PT2

Communications électroniques - Zone secondaire, spéciale et secteur de dégagement PT2

Réseaux de télécommunication - PT3

Voies ferrées et visibilité sur les voies publiques - T1

Survol au profit des téléphériques - T2

Trafic - T3

Aéronautique de balisage - T4

Circulation aérienne - T5

Terrains nécessaires à la navigation aérienne - T6

Extérieur des zones de dégagement - T7

Transport par câble - T9

assiette_sup_s_prod_9e932565-634b-4890-a3cf-c911a13f7239

Conduites d'irrigation - A2

Canalisations publiques d'eau et assainissement - A5

Alignement des voies publiques - EL7

Canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et produits chimiques - I3

Canalisations électriques aériennes - I4

Canalisations électriques souterraines - I4

Réseaux de télécommunication - PT3

Survol au profit des téléphériques - T2

assiette_sup_s_prod_9e932565-634b-4890-a3cf-c911a13f7239

Sites inscrits et classés - AC2

Aéronautique de balisage - T4

Extérieur des zones de dégagement - T7